

Actions clés Adhérents Droits Collectifs (DC)



Dès votre adhésion validée

Activez votre compte sur l'Espace Adhérent afin de vérifier vos informations et vous familiariser avec ses fonctionnalités



À faire chaque année

Tout au long
de l'année

- Vérifiez sur votre Espace Adhérent que vos coordonnées de contact et bancaires sont à jour

Avant le
28 février

- Déclarez sur votre Espace Adhérent les utilisations de vos oeuvres sur les chaînes et les sites Internet de télévision, ainsi que sur les plateformes de vidéos à la demande

Avant le
31 mars

- Si vous déclarez vos revenus en BNC, déposez votre dispense de précompte délivrée par l'Urssaf sur votre Espace Adhérent

Avant le
30 septembre

- Si vous résidez et payez vos impôts à l'étranger, envoyez votre attestation de résidence fiscale à fiscalite@adagp.fr

En avril

- Pour remplir votre déclaration de revenus, consultez le récapitulatif des droits versés par l'ADAGP pour l'année écoulée, disponible sur votre Espace Adhérent

N'oubliez pas, pour
vos droits collectifs :



3 déclarations
= 6 sources
de rémunération

Plus d'infos
sur adagp.fr



Vie à l'ADAGP

- Participez à la vie de l'ADAGP et à son développement : vote à l'assemblée générale, participation aux sondages et aux pétitions pour la défense des droits d'auteur, etc. Parler de l'ADAGP autour de soi, c'est aussi faire avancer le droit d'auteur !

- Suivez l'ADAGP sur les réseaux sociaux et consultez le site adagp.fr pour rester informé des appels à candidature, des sessions de formations et d'informations, des ateliers et des rencontres

- Profitez des services adhérent. L'ADAGP propose et imagine de nombreux services pour vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel artistique :

- conseil juridique,
- diffusion de votre travail sur le site adagp.fr grâce au Portfolio,
- outil de traçabilité de vos œuvres dans l'environnement numérique grâce à la base AIR,
- lieu de rencontres et de travail collaboratif à l'Atelier situé à Paris,
- avantages adhérents proposant des tarifs préférentiels négociés avec des partenaires.

Plus d'informations sur le site adagp.fr rubrique « Mes services-adhérent »

Restons en contact



Le site adagp.fr	Pour suivre l'actualité de l'ADAGP, vous connecter à votre Espace Adhérent, connaître les barèmes de perception et répondre aux appels à candidature	 adagp.fr
Direction	Pour toute question relevant de la direction générale	direction@adagp.fr
Droit de suite	Pour toute question relative à la gestion de ce droit en galerie ou maison de vente	droitdesuite@adagp.fr
Droits collectifs	Pour toute question relative à vos droits collectifs (déclarations, reversements, etc.)	droits.collectifs@adagp.fr
Droits audiovisuels	Pour toute question relative à votre déclaration TV, à la rémunération pour copie privée audiovisuelle et la retransmission par câble, satellite et ADSL	audiovisuel@adagp.fr
Fonds de soutien	Pour participer aux sessions de candidature du Fonds de soutien composé de 6 catégories de dotation	dotation@adagp.fr
Action culturelle	Pour participer aux appels à candidature, faire une demande de subvention ou de partenariat	action.culturelle@adagp.fr
Adhésion	Pour toute question relative à votre adhésion ou un changement de gestion de droits	adhesion@adagp.fr
Espace Adhérent	Pour toute question relative à la connexion à votre Espace Adhérent	espace.adherent@adagp.fr
Suivi adhérent	Pour toute question relative à votre dossier concernant un changement de coordonnées pseudonyme, RIB, etc., ou votre situation sociale (cotisations sociales, Urssaf, dispense de précompte) ou votre déclaration fiscale	suivi.adherent@adagp.fr
Succession	Pour nous faire part d'un décès ou d'une évolution de la succession d'un artiste	succession@adagp.fr
Juridique	Pour toute question d'ordre juridique sur le droit d'auteur, la relecture ou des conseils sur vos contrats, un appui dans les dossiers précontentieux (régularisations, recouvrements, etc.)	juridique@adagp.fr
Comptabilité	Pour toute question relative à vos règlements de droits d'auteur ou d'ordre fiscal liée à la TVA, aux formulaires fiscaux, à la retenue à la source de l'impôt étranger, etc.	comptabilite@adagp.fr
Communication	Pour toute question sur les événements organisés par l'ADAGP et les demandes de brochures	communication@adagp.fr

